• (3.00 p.m.)

En ce qui concerne l'OTAN, j'estime que nous avons fait un voyage difficile et que nous nous sommes escrimés à rédiger et à déposer un rapport sur cette question avant l'ouverture des négociations à Washington et à Bruxelles. Le gouvernement a le rapport depuis des semaines, le rapport majoritaire et le rapport minoritaire signés par trois représentants de notre parti. C'est donc pure absurdité que de venir nous déclarer qu'on attend le rapport sur l'OTAN.

Une voix: Ce n'est pas ce qu'il a dit.

M. Winch: Vraiment! «A cet égard, nous avons hâte de recevoir et d'étudier le rapport du comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale.» Il s'agit du même paragraphe portant sur l'OTAN—

Des voix: Oh!

M. Winch: Il se peut que le secrétaire ne m'ait pas envoyé la bonne copie. Je suis tout à fait d'accord avec le ministre...

Des voix: Bravo.

M. Winch: ... quand il parle de réduire les effectifs des Forces armées. J'ai eu le privilège d'assister aux exercices du commandement mobile au camp de Petawawa samedi dernier et le succès qu'ils ont remporté, en montrant à quoi on peut parvenir grâce à la coordination et à la collaboration, me prouve que nous pouvons réduire considérablement nos forces affectées à l'OTAN en Europe grâce à l'intégration efficace de nos éléments de terre et de l'air. Et, comme le préopinant l'a laissé entendre, si l'on veillait tant soit peu au quartier général à ce qu'il y ait plus de subalternes et moins de chefs, il serait possible, sans aucune doute, d'atteindre l'objectif de 85,000.

Mais il y a une chose qui nous préoccupe vraiment, surtout au comité de la défense: c'est l'habitude qu'a le gouvernement de présenter la politique de la défense comme un fait accompli. On a demandé au comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale, en vertu de ses attributions, d'étudier tous les aspects de la politique de la défense, y compris celui du commandement naval. Pas plus tard que la semaine dernière, on chargeait un sous-comité de neuf membres d'examiner la politique concernant le Commandement maritime. Ce comité a tenu jeudi ou vendredi une séance en vue d'organiser ses travaux, et voilà que le ministre nous dit aujourd'hui que le Commandement maritime continuera d'exercer son rôle antisous-marin. C'est encore là un cas où l'on nous met devant un fait accompli.

On nous dit qu'on envisage de remplacer l'Argus. Que se passe-t-il pour le Tracker qu'on devait éliminer graduellement en 1972 ou 1973? Dans la déclaration, on parle des intérêts souverains du Canada dans la région arctique. C'est injuste de nous offrir de telles considérations générales. Selon les renseignements dont nous disposons, notre marine de guerre tout entière, y compris les nouveaux navires, n'a pas été pourvue de proues qui permettent la navigation dans les eaux de l'Arctique et nos avions non plus ne sont pas utilisables dans cette région. Nous avons droit à autre chose que de telles généralités, monsieur l'Orateur.

Je voudrais parler de l'aspect important de la politique qui touche aux réseaux ABM et AWACS. J'espère que le Canada n'entamera aucune négociation qui aboutirait à l'établissement au Canada des réseaux ABM ou AWACS, mais je m'abstiendrai d'en dire davantage, car le rapport du comité de la défense contient de nombreuses observations à ce sujet.

Néanmoins, je voudrais dire un mot de l'aspect qui laisse perplexes les membres de la Chambre des communes et de ses comités. Je songe à la propension du gouvernement au fait accompli. Pourquoi le gouvernement ne tient-il pas compte de son propre comité avant de prendre ces décisions? Pourquoi ne tient-il pas compte des recommandations d'autres organismes avant de faire des déclarations? J'ai fait mention en particulier du commandement maritime. Il y a aussi la question d'une force de réserve. Je me réjouis de constater que nous avons reçu un exemplaire de la déclaration du ministre. Voyons ce qu'elle nous apprend là-dessus: «Outre les réductions prévues dans la force régulière, nous nous proposons aussi de réduire la force de réserve. A cet égard, nous nous entretiendrons le mois prochain avec les représentants de la Conférence des associations de défense.»

Un mois plus tard, le ministre nous dit qu'on a décidé de réduire la force de réserve et que des pourparlers seront engagés avec les organismes intéressés. Monsieur l'Orateur, des représentants de ces associations nous ont dit au comité de la défense, la semaine dernière, qu'il fallait, de toute urgence, augmenter l'effectif de la force de réserve.

Vous commencez, monsieur l'Orateur, à donner des signes d'impatience. Je n'ai plus que quelques mots à ajouter à ce qui aurait pu être un long discours...

Des voix: Oh, oh!

M. Winch: Nous espérons sincèrement que les ministres vont nous présenter plus de faits